

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 29 janvier 2021</b>	<b>N° 2021-55</b>

Convocation du 22 janvier 2021

Aujourd'hui vendredi 29 janvier 2021 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stéphanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Dominique ALCALA à M. Jérôme PEScina  
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI  
M. Maxime GHESQUIERE à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE  
Mme Fabienne HELBIG à M. Thomas CAZENAVE  
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX  
M. Kévin SUBRENAT à M. Max COLES

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Andréa KISS à partir de 17h  
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 17h50  
Mme Véronique FERREIRA à Mme Christine BOST à partir de 17h25  
M. Bernard Louis BLANC à M. Patrick PAPADATO à partir de 12h  
Mme Céline PAPIN à M. Laurent GUILLEMIN à partir de 16h20  
M. Stéphane PFEIFFER à Mme Claudine BICHET à partir de 12h  
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Delphine JAMET à partir de 17h11  
M. Baptiste MAURIN à M. Serge TOURNERIE à partir de 17h11  
Mme Christine BONNEFOY à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 16h15  
Mme Myriam BRET à M. Nordine GUENDEZ à partir de 14h35  
Mme Pascale BRU à M. Bruno FARENIAUX à partir de 17h  
M. Alain CAZABONNE à M. Fabien ROBERT de 15h à 16h  
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 15h30  
Mme Typhaine CORNACCHIARI à Mme Stéphanie ANFRAY à partir de 16h  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Nicolas FLORIAN à partir de 12h40  
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Thierry TRIJOLET à partir de 14h45  
M. Stéphane GOMOT à Mme Harmonie LECERF à partir de 14h45  
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY à partir de 15h30  
Mme Fannie LE BOULANGER à M. Olivier CAZAUX à partir de 11h30  
Mme Eva MILLIER à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 13h  
M. Michel POIGNONEC à M. Nicolas FLORIAN à partir de 12h  
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 12h  
M. Franck RAYNAL à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 15h  
Mme Marie RECALDE à M. Serge TOURNERIE de 11h à 12h40  
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Marie RECALDE à partir de 17h  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON à partir de 15h10

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 29 janvier 2021</b>	<b>Délibération</b>
	Direction générale Valorisation du territoire <b>Mission rayonnement et équipements métropolitains</b>	<b>N° 2021-55</b>

---

**Opéra national de Bordeaux - Demos - Année 2021 - Subvention d'aide à une  
manifestation - Convention - Décision - Autorisation**

---

Madame Brigitte BLOCH présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

**Rappel du projet**

Depuis octobre 2016, une centaine d'enfants de 7 à 12 ans de la Métropole et de la Gironde prennent part à l'aventure de l'orchestre des jeunes Demos, et ce pour une durée de trois ans. Le 1<sup>er</sup> dispositif qui s'est terminé en 2019 a été reconduit pour 3 nouvelles années.

Initié par la Philharmonie de Paris en 2010, Demos est un dispositif d'enseignement collectif de la musique fondé sur la pratique instrumentale en orchestre destiné à des enfants vivant dans des quartiers relevant de la « politique de la ville » ou des territoires ruraux éloignés des lieux de pratique culturelle.

L'Orchestre Bordeaux Métropole/Gironde s'appuie sur un partenariat éducatif entre des musiciens professionnels, notamment issus de l'Orchestre national Bordeaux Aquitaine (ONBA), et des travailleurs sociaux ou animateurs mis à disposition par différentes structures à caractère social du territoire (centres sociaux, centres de loisirs, associations, maisons départementales de la solidarité et de l'insertion...). Experts du champ social et musiciens allient ainsi leurs compétences pour former un encadrement éducatif complémentaire et adapté en direction des enfants.

En Gironde, l'Opéra national de Bordeaux Aquitaine est l'opérateur de ce projet en partenariat avec les villes de Bordeaux, Floirac et Gradignan, Bordeaux Métropole, le Conseil départemental de la Gironde et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), avec le soutien du conservatoire de Bordeaux, de l'union départementale des écoles de musiques et l'union départementale des établissements d'enseignement artistique et de structures socio-culturelles.

L'Orchestre Demos Bordeaux Métropole/Gironde se compose de **7 groupes de 15 enfants** répartis sur l'ensemble du territoire, selon le découpage suivant : 4 groupes de cordes (Bordeaux Bacalan, Floirac, Gradignan et Médoc) ; 2 groupes de bois (Bordeaux Sud et Haute Gironde) ; 1 groupe de cuivres (Bordeaux Grand Parc). Chaque groupe dispose de quatre heures d'atelier par semaine, encadré par deux musiciens et un référent social.

Des « tutti » réunissant tous les enfants sont organisés toutes les 6 semaines sous la direction de Julien Vanhoutte, chef d'orchestre, à l'Auditorium de l'Opéra.

### **Objectifs du projet sur la durée des 3 ans :**

- Lever les freins sociaux et culturels liés à l'image de la musique classique par la pratique artistique et la fréquentation des institutions culturelles locales (répétitions ouvertes, etc.) ;
- Stimuler le développement personnel de chaque enfant en renforçant sa capacité d'attention à l'autre, de concentration par la pratique collective ;
- Initier un travail pédagogique innovant par l'association de compétences éducatives complémentaires ;
- Encourager les actions de diffusion en lien avec les acteurs culturels de proximité de façon à créer un ancrage musical avec le territoire de vie des enfants et un développement sur le long terme ;
- Soutenir la fonction parentale en renforçant les liens parents-enfants.

### **La pédagogie**

Demos privilégie les apprentissages collectifs qui favorisent à la fois le plaisir, le lien social et la musicalité. Le jeu en orchestre offre d'emblée des résultats musicaux intéressants et motivants.

### **Bilan 2019-2020**

La saison 2019-2020 a été lourdement impactée par les effets de la crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid 19. Les deux périodes de confinement de 2020 ont généré un arrêt de tout ou partie des activités et répétitions en présentiel ainsi que l'annulation du concert de fin d'année. Néanmoins, grâce à l'énergie et l'engagement des artistes et des référents sociaux, une continuité pédagogique et sociale a pu se mettre en place en distanciel.

### **Quelques éléments clés**

- 95 enfants, 7 groupes, 7 territoires 12 référents sociaux : animateurs socioculturels et travailleurs sociaux, 24 intervenants artistiques, dont 3 danseurs et 2 chefs de chœur,
- tous groupes confondus : 156 ateliers, soit 264 heures d'atelier,
- dès le début du confinement, des groupes WhatsApp réunissant les familles, les référents sociaux, les intervenants artistiques, la coordination pédagogique et la coordinatrice territoriale de l'ONB, soit 7 groupes WhatsApp,
- un padlet contenant tous les contenus pédagogiques créé pour compléter l'offre pédagogique avec une dimension plus collective.
- 59 vidéos réalisées par les intervenants artistiques et mises en ligne,
- 110 cours en visio réalisés.

Afin de compenser l'annulation des séances en présentiel du premier semestre, l'ONB et ses partenaires ont acté la modification du planning prévisionnel 2020-2021 comme suit :

- reprise anticipée des ateliers à partir de la semaine du 21 septembre
- mise en place d'une journée de stage supplémentaire (9 février 2021)
- mise en place d'un concert à mi-parcours qui aura lieu le 30 janvier 2021 à l'auditorium de Bordeaux, à destination des familles et des mécènes.

### **Les objectifs 2020-2021**

- Maintenir le lien du collectif malgré les conditions de sécurité sanitaire ;
- Maintenir le lien avec les familles et les impliquer dans le processus de création et de restitution (cf. parents chanteurs) ;
- Poursuivre le pré-tutorat Démos PESMD/ONBA/Philharmonie, à destination des étudiants en 1ère année du Diplôme d'État Musique ;
- Maintenir le lien avec les enfants issus du Démos 1 (2016-2019) : un temps artistique avec les enfants de l'orchestre actuel, invitation aux familles à assister à une générale de la programmation de l'ONB ;
- Travailler l'évaluation du dispositif, tant sur l'impact social qu'artistique ;
- Travailler, avec les partenaires, la question de l'après-démos pour ces enfants qui sortiront du dispositif en juin 2022.

### **Plan prévisionnel de financement**

Bordeaux Métropole est sollicitée cette année pour un soutien financier de 20 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 317 000 €, soit 6,31% du budget global.

#### Principaux indicateurs financiers

	Budget 2019-2020	Budget 2020-2021
Charges de personnel / budget global	230 650 € - 76,63%	251 200 € - 79,24%
Participation BM et % / budget global	20 000 € - 6,64%	20 000 € - 6,31%
% de participation autres financeurs / budget global		
Etat	70 000 € - 23,26%	70 000 € - 22,08%
Département	45 000 € - 14,95%	45 000 € - 14,20%
Villes	34 000 € - 11,30%	34 000 € - 11,73%

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

#### **Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** les dispositions des articles L.1611-4 et L.5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération de Bordeaux Métropole n°2011/0778 du 25 novembre 2011 relative à l'évolution des compétences, et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires métropolitains »,

**VU** la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

**VU** la demande formulée par l'Opéra national de Bordeaux en date du 16 novembre 2020,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** le projet Demos contribue à la cohésion territoriale de l'agglomération et favorise une réelle intercommunalité culturelle en portant une attention particulière à des quartiers perçus comme périphériques à l'échelle métropolitaine,

## DECIDE

**Article 1** : d'attribuer une subvention de 20 000€ en faveur du l'Opéra national de Bordeaux pour son projet Demos.

**Article 2** : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée.

**Article 3** : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2021, sur les crédits provisoires ouverts dans l'attente de l'approbation du budget primitif, chapitre 65, article 657382, fonction 311.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 janvier 2021

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>4 FÉVRIER 2021</b>	Pour expédition conforme,
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>4 FÉVRIER 2021</b>	le Vice-présidente,
	Madame Brigitte BLOCH